

## L'aventure des Mamertins: entre pratique mercenaire et modèles siciliens.

Sandra Péré-Noguès  
 Université Toulouse II – Le Mirail  
 Unité Toulousaine d'Archéologie et d'Histoire

### Resume

Expulsés de Syracuse dans les mois qui suivirent la disparition d'Agathocle en 289, les Mamertins s'emparèrent de Messine dont ils firent le centre d'un vaste Etat territorial au nord-est de la Sicile.

A travers l'examen de quelques documents littéraires, épigraphiques et numismatiques, cette enquête se propose de revenir sur les conditions de l'installation à Messine de cette communauté d'anciens mercenaires et de souligner leur remarquable insertion dans le paysage politique de la région du Détroit. Il s'agira également de cerner les formes ainsi que les modèles de leur auto-représentation dans les premières décennies de leur histoire, en accordant une place particulière aux témoignages monétaires, vecteur essentiel de leur rapport idéologique à la guerre et au pouvoir.

*Mots clé: Mamertins. Messine. Mercenaires. Identité culturelle et politique.*

### Abstract

Expelled from Syracuse after the death of Agathocle in 289, some mercenaries took possession of Messina which became the center of a vast territorial State in north-east Sicily.

Through the analysis of some literary, monetary and epigraphic documents this investigation means to come back on their installation conditions in the greek city and to underline their insertion in the political landscape of the Detroit. We try to find the forms and the models of their « auto-representation » during the first decades owing to the monetary evidences.

*Keywords: Mamertines. Messine. Mercenaries. Cultural and Political identity.*

L'aventure des Mamertins reste sans nul doute dans l'historiographie ancienne et moderne l'un des épisodes les plus remarquables de l'histoire du mercenariat tant par les enseignements qu'il fournit sur les dangers d'une telle pratique que par les implications politiques et culturelles qu'il suppose. Aujourd'hui les études accordent une place plus importante au rôle des Mamertins dans le déclenchement de la première guerre entre Rome et Carthage ou à leurs relations avec les Campaniens de Rhégion<sup>1</sup>, perspectives néglige-

ant du même coup l'histoire de cette communauté mercenaire qui s'était rendue maître de Messine dans la seconde décennie du III<sup>ème</sup> siècle. Si le dossier documentaire pose davantage de questions qu'il n'en résout, il peut toutefois être ouvert pour engager une nouvelle enquête sur les conditions et les formes de domination exercées par les mercenaires installés à la tête de la cité, afin d'en distinguer les modèles et de s'interroger sur l'identité de la communauté nouvellement constituée. L'objectif n'est donc pas ici de fournir

<sup>1</sup> Parmi les publications les plus récentes: B. Bleckmann, 1999: 123-146 et S. Crouzet, 2002: 329-392.

une analyse exhaustive de l'histoire des Mamertins mais plutôt de mettre en exergue quelques aspects qui pourraient servir de point de départ à un réexamen complet de cet épisode.

### LE DÉPART DES MAMERTINS

Considérer l'aventure des Mamertins oblige d'abord à revenir sur les troubles qui suivirent la mort d'Agathocle en 289. Au lendemain de la disparition du maître de Syracuse, la démocratie était restaurée mais elle devait rapidement faire face à une tentative de coup d'état mené par Ménon<sup>2</sup>, personnage assez trouble qui bénéficiait d'une relative popularité pour avoir été l'un des artisans de la chute de la royauté. Comme il disposait alors du commandement des troupes stationnées dans la région de l'Etna et menaçait ouvertement la démocratie, les Syracusains désignèrent un stratège, Hicétas, chargé de contrer le chef rebelle, qui, de son côté, pouvait compter sur l'appui des Carthaginois. Après une démonstration de force de Ménon et de ses alliés, les Syracusains se soumirent aux conditions de paix imposées par les Carthaginois, notamment la remise d'otages et le retour des bannis. L'ingérence punique dans le règlement du conflit eut deux conséquences majeures. D'une part, elle privait Syracuse de son hégémonie traditionnelle sur la partie orientale de l'île, ce qui provoqua la réapparition de tyrannies locales à Agrigente ou à Tauroménion<sup>3</sup>. D'autre part, elle imposait le retour des exilés, à savoir le retour des anciens opposants au régime d'Agathocle, ainsi que celui des exilés de fraîche date qui s'étaient, eux, opposés au régime démocratique, mais aussi le retour des anciens mercenaires autrefois enrôlés par Agathocle, puis tour à tour par son petit-fils et Ménon. Le retour dans la cité d'une population aussi hétérogène fut le point de départ d'une grave crise politique qui secoua quelques mois plus tard Syracuse<sup>4</sup>.

En effet, c'est au moment du renouvellement des magistratures, que la cité se trouve précipitée dans un contexte de «*stasis*» imminente. Diodore rapporte ainsi les faits: «Comme les mercenaires

étaient privés de leur droit dans l'élection des magistrats (τῶν δὲ μισθοφόρων ἀτιμαζομένων ἢ τὰς ἀρχαιρεσίαις), la ville fut secouée par une grave crise (στάσεως). Les Syracusains et les mercenaires ayant pris les armes, c'est avec difficulté que les Anciens (οἱ πρεσβῦται), après de longues négociations et de nombreux appels des deux côtés, mirent un terme à la crise à la condition que les mercenaires vendraient, dans un temps fixé, leurs biens (κτῆεις) et sortiraient de la Sicile. Après cet accord (κατὰ τὰς ὁμολογίας), les étrangers quittèrent à la date désignée Syracuse»<sup>5</sup>.

A partir de ce récit, certains historiens ont pensé que les mercenaires étaient alors des citoyens à part entière dans la mesure où ils auraient reçu cette citoyenneté après leur retour d'exil<sup>6</sup>. Mais il paraît préférable de rapporter cette concession de la citoyenneté à l'époque d'Agathocle en dépit du silence des sources, car, comme l'expose le récit de Diodore, ces mercenaires disposaient de biens dans la cité. Il s'agissait donc pour les autorités syracusaines de réintégrer les troupes mercenaires dans la cité, c'est-à-dire dans leurs droits civiques au même titre que les autres exilés. Le contexte de cette crise n'est d'ailleurs pas sans évoquer celui qui prévalut au lendemain de la chute des Deinoménides en 463/2. En effet, selon Diodore, les Syracusains refusèrent aux «mercenaires étrangers qui, sous Gélon, avaient reçu le droit de cité» l'accès aux magistratures, «soit qu'ils les en eussent jugés indignes, soit encore que, par méfiance, ils craignissent qu'habitué à la tyrannie et à faire campagne avec un monarque, ils n'entreprissent de fomenter une révolution»<sup>7</sup>. Plus loin dans son récit<sup>8</sup>, Diodore souligne que ces mercenaires furent «écartés de l'honneur conféré par l'élection aux magistratures» (τῆς κί τῶν ἀρχαιρεσιῶν τιμῆς ἀπελαυνόμενοι), formule utilisée presque à l'identique pour expliquer la crise de 288/287. L'historien d'Agyrion avait probablement en tête ce précédent pour exposer plus clairement cette nouvelle crise politique.

L'origine de la crise tenait donc au refus qui leur fut fait de participer à l'élection des magis-

<sup>2</sup> Ménon était originaire de Ségeste et avait été fait prisonnier par Agathocle lors du siège de la ville (Diodore de Sicile, XXI,16,2). Epargné pour sa beauté, il devint un proche du roi (*philos*) et un homme de main du pouvoir. Mais un profond sentiment de haine l'aurait selon la tradition toujours animé et l'aurait finalement poussé à l'assassinat d'Agathocle (Diodore XXI,16,4-5).

<sup>3</sup> Diodore de Sicile, XXII,2,1: ainsi nous connaissons Phintias à Agrigente et Tyndarion à Tauroménion. Diodore recense aussi Hicétas de Syracuse parmi ces tyrans.

<sup>4</sup> Très probablement à l'hiver 288/287.

<sup>5</sup> Diodore XXI,18,1.

<sup>6</sup> Sur ces événements : De Sensi Sestito, 1980 : 345 ; Garlan, 1989 : 167 ; voir l'interprétation prudente de Roussel, 1970, 33. Sur cette concession de la citoyenneté : Mafodda, 1979 : 203.

<sup>7</sup> Diodore XI, 72, 3.

<sup>8</sup> Diodore XI, 73, 1.

trats, c'est-à-dire à la présentation de leurs propres candidats. Cette interprétation déjà avancée par Antonia Vallone (Vallone, 1955: 32) paraît la plus pertinente au regard du récit de Diodore. Elle ajoute aussi l'hypothèse que les Syracusains boycottèrent systématiquement tous les candidats mercenaires. Dans cette perspective, le droit de vote n'était pas refusé aux mercenaires mais leur accès à des magistratures – peut-être militaires – leur était de fait impossible. On peut donc supposer qu'après leur retour les mercenaires ne furent pas traités comme les autres exilés. Les bannis retrouvèrent leurs biens et probablement la plénitude de leurs droits civiques, alors que les mercenaires furent amputés d'une partie de leurs prérogatives politiques. Leur espoir fut en outre déçu par l'opposition des citoyens eux-mêmes et probablement par l'absence de tout consensus avec les anciens exilés. Ainsi, sans recours légal pour faire reconnaître leurs droits, il ne leur restait plus qu'à prendre les armes<sup>9</sup>.

Replacé dans l'histoire du mercenariat en Sicile depuis l'époque des tyrannies du V<sup>ème</sup> siècle, cet épisode doit être interprété comme la revendication d'une citoyenneté pleine et entière par des mercenaires qui, au fil des années, s'étaient profondément intégrés à la cité comme l'atteste la possession de biens fonciers qu'ils vendent avant leur départ. De même, le règlement du conflit se fait par un arrangement (ὁμολογία) probablement juridique, arrangement auquel étaient parvenus les *presbytai* de la cité<sup>10</sup>. Cet aspect n'est pas non plus sans rappeler les événements de 461/0: à l'époque, précise Diodore, «presque toutes les villes» siciliotes «traitèrent avec les mercenaires étrangers installés dans le pays» et par la suite leur permirent «d'emporter leurs biens et de s'installer tous sur le territoire de Messine»<sup>11</sup>. A l'issue de la crise de 288/287, les mercenaires devaient au contraire quitter l'île sans aucune concession particulière.

### QUAND MESSINE DEVIENT MAMERTINÈ...

Les pérégrinations des mercenaires expulsés de Syracuse – peut-être au printemps ou à l'été 287 – restent difficiles à situer dans l'espace et

dans le temps. L'année de leur arrivée à Messine est elle-même incertaine, car le récit de Diodore fait état d'exactions que les Mamertins auraient commises dans d'autres cités comme Agrigente, Camarine et Géla vers la même époque<sup>12</sup>. On a d'abord supposé que les anciens mercenaires de Syracuse avaient pendant un certain temps pris du service auprès de Phintias, tyran d'Agrigente, avant de quitter malgré eux la région<sup>13</sup>. Au terme de leur errance, ils seraient arrivés à Messine vers 285-284.

Une autre interprétation qui suit de près le texte de Diodore a été proposée par Antonia Vallone et Giuseppe Mafodda<sup>14</sup> et paraît là encore plus logique. En effet, une fois chassés de Syracuse, les mercenaires prirent certainement le chemin du retour vers l'Italie conformément à ce qui leur avait été imposé et s'arrêtèrent à Messine. Ainsi, ils seraient déjà présents dans la cité, seulement quelques mois après leur expulsion de Syracuse. Les exactions contre les cités méridionales de l'île seraient par conséquent postérieures à leur installation à Messine. D'autres arguments confortent également cette hypothèse. D'abord, les mercenaires ne montrèrent aucune agressivité à l'égard des habitants de Messine au moment de leur arrivée. Ensuite, l'accueil des Messiniens leur fut favorable, ce qui ne pourrait pas se comprendre après toute cette série de rapines sur d'autres cités grecques. Enfin, les campagnes menées contre les cités du sud de l'île ne peuvent se concevoir sans l'existence d'une base arrière suffisamment sûre pour tout repli ou toute contre-offensive ennemie. Toute la difficulté chronologique est en réalité liée à l'interprétation qu'il est possible de faire de la prise violente de la cité.

La prise de Messine est retracée dans les textes anciens selon un scénario qui s'inspire pour une large part de l'épisode de la conquête d'Entella à la fin du V<sup>ème</sup> siècle<sup>15</sup>. D'abord accueillis favorablement, les mercenaires se retournent contre la population, assassinent leurs hôtes, puis s'emparent de leurs biens, de leurs femmes et de leur pouvoir<sup>16</sup>. Ce type de récit se nourrit de schémas élaborés par l'historiographie ancienne à partir du IV<sup>ème</sup> siècle pour expliquer

<sup>9</sup> Le récit de Diodore est très concis sur la suite des événements.

<sup>10</sup> Nous ne connaissons probablement qu'une clause de cet accord, celle de la vente des biens: Vallone, 1955: 32-33.

<sup>11</sup> Diodore XI,76,5. Sur ces événements: D. Asheri, 1980: 143-158.

<sup>12</sup> DS XXIII,1,4.

<sup>13</sup> Voir Vallone, 1955: 33-34 n.1; Mafodda, 1978: 349 et De Sensi Sestito, 1980: 345-346.

<sup>14</sup> Vallone, 1955: 33-34; Mafodda, 1978: 350-351.

<sup>15</sup> Diodore XIV,9,8-9.

<sup>16</sup> Polybe I,7-8; Diodore XXI,18,1; Dion Cassius IX, fr. 40,8; Denys d'Halicarnasse XX,4,8; Strabon VI,2,3; Zonaras VIII,8; Tite-Live XXVIII,28,6.

l'émergence politique de nouvelles entités ethniques, notamment italiques<sup>17</sup>. Mais loin de répondre aux critères d'un *topos* littéraire unique et récurrent<sup>18</sup>, cette tradition se fait l'écho de plusieurs réalités politiques et sociales qui sont profondément attachées au contexte de la Sicile: d'une part, le problème du partage des terres (γῆς ἀναδασμός) qui est une cause majeure des nombreuses *staxis* qui ont affecté les cités de l'île au IV<sup>ème</sup> siècle; d'autre part l'union avec les femmes de la cité, les femmes incarnant le lien entre l'ancienne et la nouvelle communauté civique alors que les mercenaires se sont substitués aux anciens citoyens aussi bien comme propriétaires que comme tuteurs. Les mariages mixtes étaient une réalité sociale intrinsèquement liée au processus de colonisation mais aussi à celui de décolonisation, cas dans lequel s'inscrit la prise de Messine<sup>19</sup>.

Ainsi le récit de Diodore peut-il se prêter à une double lecture: une lecture culturelle où fonctionnent non seulement les clichés inhérents aux mercenaires de surcroît barbares mais aussi les problèmes soulevés par l'apparition de communautés «mixtes» du point de vue ethnique et culturel; et une lecture politique qui s'enracine dans les crises agraires récurrentes des cités siciliennes.

A l'issue de cette «traîtrise», les mercenaires auraient d'après Diodore changé le nom de Messine pour celui de *Mamertinè* en référence à *Mamers* (*Mamertos* dans le texte grec), le dieu Mars en osque<sup>20</sup>. On a aussi proposé de voir dans l'utilisation de *Mamers* – dont dériverait le nom de Mamertins – un substantif qui était utilisé depuis la fin du V<sup>ème</sup> siècle pour désigner tous les mercenaires italiques qui étaient arrivés sur

l'île<sup>21</sup>. Ce terme ferait ainsi référence non seulement à leur statut militaire et à leur origine ethnique, mais soulignerait aussi l'idéologie profondément guerrière de cette communauté<sup>22</sup>. Mais une autre tradition peut être mise en évidence si l'on suit le discours de Polybe: «les Campaniens qui s'étaient emparés de Messine s'étaient donné à eux-mêmes le nom de Mamertins»<sup>23</sup>. Le récit polybien confronté à celui de Diodore marque sur ce point une nuance importante quant à l'attribution du nom lui-même: d'un côté, le groupe s'est auto-désigné comme tel et le nom de la cité ne semble pas être modifié; d'un autre côté, c'est le nom de la cité qui est changé. On retrouve là deux traditions différentes de l'histoire de la prise de Messine qui ne donnent finalement pas le même sens à l'épisode<sup>24</sup>: dans la version de Polybe, il s'agirait davantage de la «juxtaposition» d'un nouveau groupe au corps civique, alors que la version de Diodore laisserait plutôt envisager une complète «substitution» du corps civique par la communauté mercenaire victorieuse<sup>25</sup>.

#### LES MAMERTINS ET LA CITÉ

L'image traditionnelle d'un groupe ethnique homogène et irréductiblement barbare n'est pas non plus tenable, tout comme l'idée d'une ville totalement dépeuplée de ses citoyens. Tout cela semble relever d'une construction historique *a posteriori* de la réalité. Les Mamertins ont certes réussi à s'emparer de l'appareil politique et militaire de la cité, devenant du même coup le groupe dominant, mais sans se priver des forces grecques qui y étaient présentes. Il n'est pas inutile de relire ce qu'en dit Strabon: «[...] leur puissance

<sup>17</sup> Tagliamonte, 1999: 555-557; Moggi, 2003: 973-986.

<sup>18</sup> Moggi (2003: 974) montre avec raison que l'idée d'un *topos* littéraire servant à expliquer l'occupation violente entre 423 et 282 de Capoue, Cumes, Entella, Messine et Rhégion par des peuples italiques se fonde en fait sur de maigres indices communs et qu'elle a pour conséquence fâcheuse de gommer la complexité et la diversité des contextes de chaque épisode.

<sup>19</sup> Sur ces aspects, Asheri 1977: 33-36; 1996: 98-99.

<sup>20</sup> DS XXI,18,1. Dans une note de l'apparat critique de l'édition Loeb, Francis R. Walton (1957: 36 n. 3) signale un fragment incertain de Tzetzes où il est question de ce nom de Mamertos utilisé d'après des historiens comme Diodore par les Romains pour désigner Arès.

<sup>21</sup> Tagliamonte, 1994: 194, à la suite de Nenci, 1982: 1071.

<sup>22</sup> Sur l'origine étymologique du nom Mamertins, le débat est ouvert. Si pour certains philologues comme E. Vetter

(1953: n°196) par exemple, le terme fait référence à la *consecratio* du groupe au dieu osque de la guerre, il faudrait pour E. Campanile (1993: 601-604) le rapprocher plutôt d'un toponyme Mamertium attesté par plusieurs sources littéraires dans la région du Bruttium.

<sup>23</sup> Polybe, I,8,1.

<sup>24</sup> Sur les sources de Polybe, citons seulement les études de P. Pédech (1952) et V. de La Bua (1966). L'examen attentif des récits les plus circonstanciés laisse en effet supposer qu'il existait au moins deux traditions sur cet épisode. Ainsi si l'on suit Polybe et dans une certaine mesure Strabon, on a l'impression que ces Campaniens étaient déjà dans la cité avant sa conquête. Chez Dion Cassius, ces mercenaires avaient été installés à Messine comme garnison par Agathocle.

<sup>25</sup> Nous reprenons et prolongeons ici les stimulantes réflexions de Moggi, (2003: 979).



s'affirma si bien au milieu de la population de Messène que la cité passa dans leurs mains. Aussi ses habitants sont-ils connus généralement sous le nom de Mamertins plutôt que sous celui de Messéniens [...]»<sup>26</sup>. Comme le laisse entendre l'historien d'Apamée, il serait difficile d'imaginer que des mercenaires comme les Mamertins se soient débarrassés de tous les habitants qu'ils fussent grecs ou même étrangers, alors qu'ils étaient indispensables à la vie économique et sociale de la cité<sup>27</sup>. D'autres arguments plaident en faveur de la survie d'une composante grecque à Messine. En tant que cité traditionnellement tournée vers la mer et le commerce, elle ne pouvait se dispenser de gens dont les métiers – par exemple les pêcheurs – requéraient une certaine expérience de la région et une parfaite insertion dans les réseaux existants. Du reste, les Mamertins se sont-ils eux-mêmes convertis au commerce comme semble l'indiquer un exemple fourni par le décret Entella A1 [= V Nenci], où il est question d'un Μίννατος Κόροβιος Μαρμερτένος qui figure sur la liste des citoyens privés de Petra ayant fourni de l'orge à Entella lors de son synoecisme<sup>28</sup>. Ce décret qui est aujourd'hui daté de la première moitié du III<sup>ème</sup> siècle –selon toute certitude des années antérieures à 260– rend vraisemblablement compte de l'intégration sociale de cette première génération de Mamertins de Messine<sup>29</sup>.

Enfin le recours au grec sur les timbres amphoriques ou bien sur les monnaies peut aussi s'expliquer par la présence quasi exclusive de graveurs d'origine grecque (Sironen, 1995: 187). Cette composante grecque devait d'ailleurs se renforcer dès les premiers mois de la première guerre punique avec le retour dans la cité des anciennes familles exilées et l'arrivée massive de

nouveaux immigrants attirés par les activités de l'arsenal du port de Messine (Pinzone, 1999<sup>2</sup>: 157).

On peut de la même façon s'interroger sur l'origine précise des membres de la communauté mamertine. Les auteurs anciens ont pour la plupart identifié les Mamertins à des mercenaires d'origine campanienne. Mais une tradition transmise par Festus et remontant au poète Alfius<sup>30</sup>, qui écrivait à l'époque augustéenne, évoque une tout autre origine: à la suite d'une épidémie qui s'était abattue sur leur région, des Samnites partirent s'installer dans le Bruttium chez les *Tauriani*; de là ils purent secourir les Messiniens qui, en remerciement de leur aide, les invitèrent à partager leur territoire et à entrer dans la cité. Sans donner du crédit à une telle reconstruction, on peut en retenir deux aspects: des Samnites ont pu participer à l'aventure messinienne puisqu'ils figuraient dans les rangs de l'armée agathoclénne<sup>31</sup>; par ailleurs les contacts entre Mamertins et *Tauriani* existent et sont attestés par l'épigraphie (Pocetti, 1988: 119-121). Sous l'appellation de Mamertins il faut donc comprendre aussi bien des Campaniens que des Samnites, et même des Lucaniens et des Bruttians<sup>32</sup>.

Se pose également la question des éventuelles modifications institutionnelles que les Mamertins apportèrent dans la cité. Le dossier épigraphique est en la matière relativement mince et compliqué par des considérations chronologiques, même si aujourd'hui une datation fixée aux dernières décennies du III<sup>ème</sup> siècle semble acceptée (Campanile, 1995: 463). Il s'agit d'une inscription relative à la construction d'un temple dédié à Apollon, construction probablement réalisée par les autorités officielles, les deux *meddices*

<sup>26</sup> Strabon, VI,2,3.

<sup>27</sup> Pinzone, 1992 : 157 n. 107 ; Orioles, 1994 : 208.

<sup>28</sup> Les restitutions proposées sont aujourd'hui les suivantes : 1/ Μίννατος Κορόβιος qui est celle de Dubois (1989 : 266): *Minatos* fils de *Korovios*, Mamertin; 2/ la restitution retenue ici correspond à celle de Porciani (2001 : 13): *Minatos Corvios*, Mamertin. Dans cette même publication, B. Garozzo (2001 :76) précise que *MINAZ* était un *praenomen* osque et que le gentilice *Korovios* correspondrait plutôt à la forme romanisée *Corvius* dérivant de l'osque *KORVO*.

<sup>29</sup> Dans ce même décret figure en effet la cité de Makella aujourd'hui localisée à Montagnola di Marineo (Spatafora, 2001 : 111-114). A la suite de plusieurs campagnes de fouilles on a pu dater les niveaux de destruction de la cité de la première moitié du III<sup>ème</sup> siècle, destruction très certainement liée aux événements

de 260, c'est-à-dire à la prise de la ville par C. Duilius. Dans ces conditions, il paraît peu probable que la contribution de Makella au synoecisme d'Entella soit postérieure à cette date.

<sup>30</sup> Alfius chez Festus, s.v. *Mamertini*. Sur le *ver sacrum*, voir l'ouvrage classique de J. Heurgon, *Trois études sur le ver sacrum*, 1957 ; mais aussi L. Aigner Foresti, 1995, p. 141-147.

<sup>31</sup> Diodore XX,11,1 ; 64,2. Sur ce point, Tagliamonte, 1994, 193.

<sup>32</sup> Cette hétérogénéité est d'ailleurs confirmée par l'onomatistique : ainsi parmi les quelques noms relevés sur des timbres amphoriques, on peut citer les cas suivants : *L(úvkis) Paap(iis)* très probablement lié à la gens *Papia* ancienne et illustre famille samnite ; ou bien la transcription grecque *Pompties* de l'osque *Púntiis* attesté dans la région samnite.

et le *touto mamertino*. Des débats perdurent sur l'interprétation qu'il est possible de donner à ces magistratures et sur la date de leur apparition dans la cité. Faut-il y voir comme certains l'ont proposé le témoignage des institutions introduites par les Mamertins et ce dès la prise de la cité (Tagliamonte, 1994: 198)? Cette hypothèse se fonde sur un document de la fin du III<sup>ème</sup> siècle, ce qui en fragilise à notre sens le fondement dans la mesure où Messine était devenue probablement *civitas foederata* depuis 241. Selon Vincenzo Orioles (Orioles, 1994: 210) dont nous suivons l'interprétation, le recours à l'osque pour une telle époque peut tout simplement être interprété comme un besoin de «mémoire historique», et en conséquence comme la réactivation de ce qui fondait l'histoire de la cité mamertine et son identité. Dans cette perspective – et en l'absence de tout autre document – il semble donc difficile d'estimer que les Mamertins ont bouleversé de fond en comble les institutions propres à la cité. De la même manière, il est délicat de supposer que les Mamertins aient imposé leur propre parler. La nouvelle communauté de Messine partageait sans doute à des degrés divers un registre bilingue mais, comme le précise Vincenzo Orioles, les Mamertins étaient-ils plus enclins à utiliser les deux langues, ce que laisse envisager l'onomastique (Orioles, 1994: 209-210). Enfin il est tout aussi significatif que le seul nom mamertin qui nous soit parvenu dans les textes littéraires soit un nom grec, *Kiôs*, et non osque<sup>33</sup>. Cet usage du grec peut enfin être mis en rapport avec leur activité du mercenariat dans la mesure où le grec était la langue commune aux armées hellénistiques, y compris à celles du bassin occidental<sup>34</sup>. Utilisée comme langue de commandement, son apprentissage et son acquisition étaient en outre facilités par le séjour prolongé, voire définitif, des mercenaires sur l'île.

Dans ces conditions, les relations culturelles que les premières générations de Mamertins ont entretenues avec l'environnement messinien doivent être interprétées dans une double perspective: la première est celle d'une forte réceptivité au modèle grec dominant pour les diverses raisons évoquées; la seconde est celle de l'émergence d'une culture «hybride» beaucoup plus difficile à discerner aujourd'hui.

#### 4- L'ÉTAT MAMERTIN

Après la prise de Messine, les mercenaires se retrouvaient à la tête d'une des cités les plus importantes de la région: elle permettait non seulement de contrôler le Détroit mais aussi d'accéder à l'Italie. Au cours des années qui suivirent leur installation<sup>35</sup>, les Mamertins mirent progressivement la main sur une bonne partie du nord-est de la Sicile et se constituèrent un territoire qu'il est possible de délimiter grâce au récit des campagnes que lança Hiéron II de Syracuse à partir de 269 ou 265, époque du déclin des Mamertins dans la région. D'après les récits combinés de Diodore<sup>36</sup> et de Plutarque, nous savons qu'ils disposaient d'un certain nombre de places fortes (*phrouria*)<sup>37</sup> au-delà du territoire de la cité, telles que Mylae (Milazzo), ou Ameselon (Regalbuto). Pour maintenir de telles garnisons, les Mamertins durent sans doute recourir à l'embauche de nouveaux mercenaires, peut-être d'origine italique si l'on pense au récit d'Alfius et des *Tauriani*<sup>38</sup>.

Parmi les cités tributaires on peut compter Tyndaris (Tindari), Alaesa (Castel di Tusa) et Abacénè (Tripi). Le territoire placé sous leur contrôle s'étendait donc au nord jusqu'au fleuve Tusa et au sud jusque dans la région de Regalbuto, le fleuve Simeto en constituant la limite méridionale<sup>39</sup>. Un point reste discuté: l'appartenance ou non d'Adrano (aujourd'hui

<sup>33</sup> Diodore XXII,13,5-6. Selon Tagliamonte (1994: 196), il pourrait s'agir de la transcription d'un nom italique.

<sup>34</sup> Il manque encore une analyse complète de la «langue militaire» en usage à cette époque. Pour l'époque d'Hannibal, voir Rochette, 1997, 153-159.

<sup>35</sup> Signalons du point de vue archéologique les traces d'une réorganisation de l'appareil de défense urbaine, notamment du secteur portuaire, qui serait contemporaine de l'Etat mamertin: Bacci, 1999-2002, I : 55.

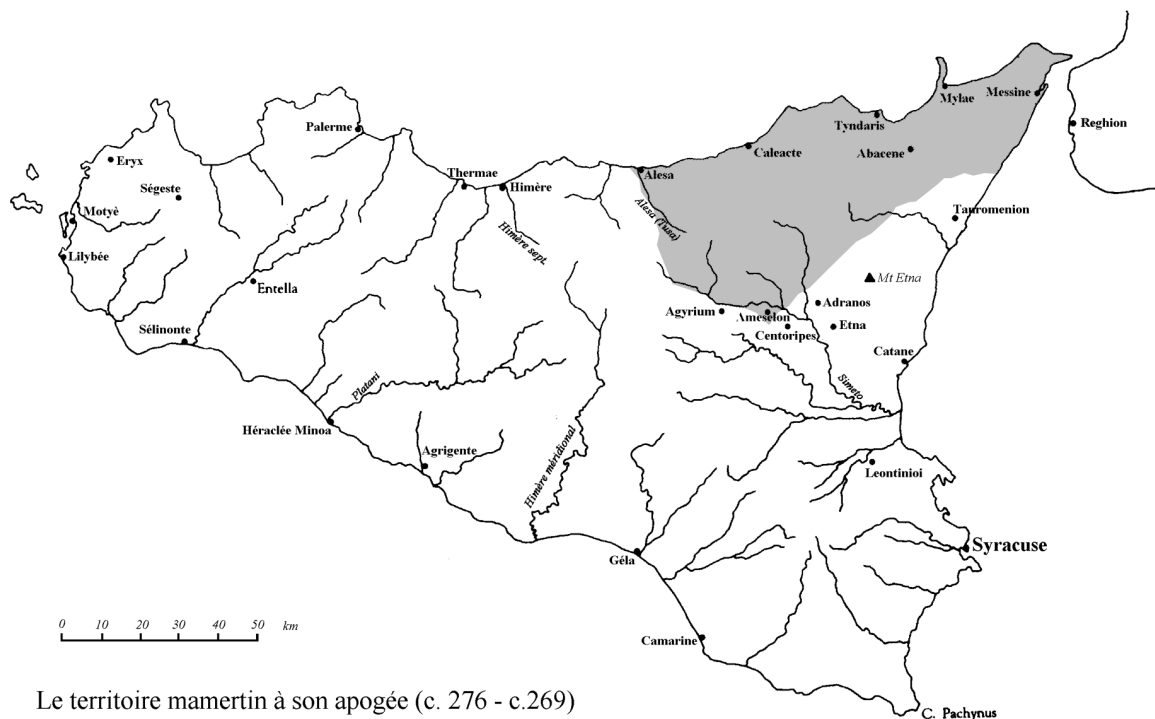
<sup>36</sup> Diodore XXII,13,1-2 : «celui-ci, abandonnant le territoire ennemi, s'empara de vive force de Mylae et fit quinze cents prisonniers. Il s'empara ensuite de plusieurs autres places et marcha sur Ameselon, ville située entre le territoire des Centoripiens et des

Agyriens. Quoique cette place fût extrêmement forte et défendue par une nombreuse garnison, il l'emporta d'assaut et la détruisit de fond en comble. Il fit grâce à la garnison, l'incorpora dans son armée, et donna le territoire de la ville aux Centoripiens et aux Agyriens. Ensuite Hiéron, à la tête d'une puissante armée, força la ville d'Alaesa à se rendre.»

<sup>37</sup> Plutarque, Pyrrhus, 23,1.

<sup>38</sup> D'après De Sensi Sestito (1977: 51), les 1500 soldats de la garnison de Mylae ou ceux d'Ameselon étaient probablement des mercenaires. Voir aussi Tagliamonte, 1994 : 193.

<sup>39</sup> Voir figure 1. Ils détenaient donc le contrôle de la vaste région des monts Péloritains. Selon Vallone



Le territoire mamertin à son apogée (c. 276 - c.269)

Fig. 1

Aderno) et de son sanctuaire au domaine mamertin.

On peut aussi signaler la découverte à Polizzi Generosa dans le centre-nord de la Sicile d'un trésor où figuraient sept exemplaires mamertins appartenant tous aux séries les plus anciennes<sup>40</sup>. Ces exemplaires témoignent d'une pénétration économique étendue vers l'ouest de l'île et non circonscrite à l'Etat territorial mamertin ou à la Sicile orientale. C'est aussi dans ces années d'expansion que se situent probablement les campagnes contre Agrigente précédemment évoquées.

En verrouillant les voies terrestres et maritimes vers l'Italie et en percevant des tributs sur les cités de leur territoire, les Mamertins reprenaient à leur compte un système d'impérialisme territorial qui n'était guère éloigné des pratiques mises en œuvre par Syracuse depuis de nombreuses décennies: un pouvoir à forte connotation militaire qui se projetait dans un espace territorial

dépassant largement les confins de la chôra traditionnelle. Ce processus est caractéristique des pouvoirs autocratiques qui s'installèrent à Syracuse depuis l'époque des Deinoménides. Force est donc de constater la remarquable adaptation dont les Mamertins surent faire preuve: non seulement ils passèrent d'un système de prédation à une forme de contrôle économique suffisamment efficace pour inquiéter leurs voisins grecs et carthaginois comme le souligne Polybe<sup>41</sup>, mais ils parvinrent aussi à s'insérer dans les échanges avec le monde péninsulaire, notamment avec le Bruttium.

L'instauration d'un vaste Etat territorial avait aussi bénéficié de circonstances favorables: d'abord l'appui de la *legio Campana* qui en 282 ou 280 s'était emparé de la cité sœur du Détroit, Rhégion, puis au moment de la venue de Pyrrhus en Sicile (automne 278-automne 276) d'alliances avec les Carthaginois et les Romains. Après la chute des Campaniens de Rhégion en 269, l'Etat

(1955 : 43), ce territoire formait un quadrilatère partant de la pointe de l'île vers Tauroménion (qui était indépendante) et de Centoripes à Santo Stefano sur la côte septentrionale. De Sensi Sestito (1977 : 46-51) introduit une distinction entre ce territoire et la chôra messinienne qui ne devait pas atteindre Milazzo.

<sup>40</sup> Cette localité est située à 30 km au sud de Cefalù dans

les monts Madonie. Sur le trésor: *IGCH2229*; De Caro Balbi, 1972: 16.

<sup>41</sup> Polybe I,8,1: « non seulement ils dominaient en toute tranquillité la ville et son territoire, mais encore ils inquiétaient périodiquement sur leurs frontières les Carthaginois et Syracuse, et ils se faisaient payer tribut par une grande partie de la Sicile ».

mamertin se retrouva affaibli et isolé face aux menées de Hiéron II de Syracuse. La cité connaissait également des tensions internes, peut-être liées à l'opposition entre les descendants légitimes des Mamertins et le reste de la population. En effet, si l'on se fie au récit de Polybe, une partie de la population – sans doute la partie hellénophone – cherchait l'appui des Carthaginois, l'autre partie étant favorable à l'intervention des Romains. Mais cette rupture se fondait-elle exclusivement sur des critères ethniques ? L'idée est aujourd'hui admise (De Sensi Sestito, 1977: 65 n.3), mais les sources littéraires restent muettes sur ce point.

Un dernier témoignage de l'identité des Mamertins peut enfin être recherché dans les séries monétaires qui furent probablement émises dans les premières décennies de leur installation, en tout cas avant le déclenchement de la première guerre punique<sup>42</sup>. L'examen des légendes et des types monétaires révèle les choix idéologiques que firent ces mercenaires dans leur propre représentation du pouvoir et l'ensemble confirme une nouvelle fois cette ouverture sur le monde sicilien grec. Rappelons d'abord que le fait de frapper monnaie est en soi la marque d'une autonomie politique et d'une souveraineté reconnue. Dans le cas des Mamertins, il est intéressant de noter que la légende grecque MAMEPTINQN identifie la communauté et non la cité comme puissance émettrice, ce qui recouperait la tradition transmise par Polybe. Mais le recours à un ethnique n'est pas une originalité, car il se retrouve dans des monnayages d'autres communautés mercenaires d'origine italique du IV<sup>ème</sup> siècle<sup>43</sup>. S'il confirme l'appartenance à une communauté ethnique, sa transcription en grec at-

te en revanche d'une volonté manifeste de s'insérer dans les réseaux économiques du Détroit<sup>44</sup>.

Si nous examinons les types monétaires qui apparaissent sur l'échantillon sélectionné, le type le plus représenté est celui de la tête d'Arès accompagnée de la légende grecque AΠEΘΣ. Du point de vue iconographique, cette tête est d'inspiration sicilienne, plus précisément syracusaine, car elle peut être rapprochée par son traitement de têtes masculines qui figuraient sur des monnayages de bronze d'Agathocle<sup>45</sup>. L'intérêt de ces premières séries figurant au droit Arès réside dans la présence régulière d'armes qui sont représentées à l'arrière de la tête: le casque de type italique<sup>46</sup>, la pointe de lance<sup>47</sup> ou de flèche<sup>48</sup>, la hache<sup>49</sup>, la flèche<sup>50</sup> .... Si la fréquence de ces symboles et leur signification exigent une analyse complémentaire qui ne peut ici trouver place, nous voudrions apporter une première interprétation de leur présence.

Un type plus secondaire est celui de la tête de Zeus figurée sous des traits juvéniles<sup>51</sup>, type qui a justement été rapproché d'une série émise à Syracuse après l'expulsion des Mamertins<sup>52</sup>. Le lien possible entre ces deux représentations est très intéressant dans la mesure où le choix du type de Zeus Hellanios fait par Hicétas de Syracuse visait à « exalter des valeurs helléniques » contre l'ennemi barbare (De Caro Balbi, 1972: 12). Si cette hypothèse s'avérait recevable, cela pourrait mettre en évidence deux aspects de la mentalité des Mamertins: d'une part leur appropriation de thèmes purement helléniques pour leur propre monnayage et par conséquent leur forte réceptivité à l'égard de la culture grecque; d'autre part leur réutilisation de ces mêmes

<sup>42</sup> Depuis les recherches menées par Patrick Marchetti (1978 : 488-503), la tendance est aujourd'hui à abaisser la chronologie générale de ces monnayages et à les rattacher selon les cas au contexte de la première et de la seconde guerre punique : Caccamo Caltabiano, *BTCG*, 1992 : 14-15. Pour notre étude nous avons choisi de porter notre attention sur les monnayages les plus anciens, à savoir les séries I à IX de Särström, à l'exception de la série VII qui est postérieure à 241. La figure 6 propose un tableau récapitulatif de la présence des armes sur l'ensemble des séries.

<sup>43</sup> Ce sont les monnayages à légende *Sileraioi* et *Tyrrhènoi* trouvés dans la région frontalière entre l'empire syracusain et l'épicratie punique, et dont l'étude a récemment été reprise par Castrizio, 2000 : 54-55.

<sup>44</sup> De fait, sur le plan métrologique, le système pondéral est commun à celui des Lucaniens et des Bruttians, ce qui confirme l'idée d'échanges commerciaux intenses avec l'Italie méridionale : De Caro Balbi, 1972 : 13. A

partir de la fin du III<sup>ème</sup> siècle, la légende osque MAMEPTINOYM apparaît sur les groupes B, C et D de la série XIV, mais là encore il s'agit d'un « fait épisodique » sur l'ensemble du monnayage mamertin (Orioles, 1994 : 210).

<sup>45</sup> En effet, son traitement semble directement copié de la tête d'Héraclès qui figurait sur certaines monnaies de bronze : Ross Holloway, 1979 : 91 et pl. 7, 5 et 6.

<sup>46</sup> Figure 2, monnaies n°1,2,3.

<sup>47</sup> Figure 3, monnaie n°8 et figure 4 monnaie n°9.

<sup>48</sup> Figure 2, monnaie n°4 ; figure 3, monnaies n°5,6,7 et figure 4 monnaie n°11.

<sup>49</sup> Figure 4, monnaie n°12.

<sup>50</sup> Figure 4 monnaie n°10.

<sup>51</sup> Figure 5 monnaies n°14 et 15.

<sup>52</sup> Figure 5 monnaie n°13. Voir Ross Holloway, 1962 : 16.





**1.** D/ Tête aurée d'Arès à droite; à l'arrière casque avec apex et pagnathides. Légende APEOΣ  
R/ Taureau chargeant à gauche. Légende au-dessus et en exergue MAMEPTINΩN  
15,43 gr.  
Särström pl. I, série I, A, n°7.



**2.** D/ Tête aurée d'Arès à droite; à l'arrière casque. Légende APEOΣ  
R/ Aigle reposant à gauche sur foudre. Autour légende MAMEPTINΩN  
17,37 gr  
Särström pl. III, série II, Aa, n°19.



**3.** D/ Tête aurée d'Arès à droite; à l'arrière casque. Légende en face APEOΣ  
R/ Idem  
18,10 gr.  
Särström pl. III, série II, Aa, n°21.



**4.** D/ Tête aurée d'Arès à droite; à l'arrière pointe de flèche. Légende en face APEOΣ  
R/ Aigle se tenant vers la gauche sur foudre avec ailes déployées. Autour MAMEPTINΩN  
8,7 gr.  
Särström pl. II, série I, B, n°13.

Fig. 2



**5.** D/ Idem  
R/ Idem  
9,56 gr.  
Särström pl. II, série I, B, n°16.



**6.** D/ Tête d'Arès aurée à droite; à l'arrière pointe de flèche vers le bas. En face APEOΣ  
R/ Aigle sur foudre avec ailes déployées. Légende MAMEPTINΩN  
18,91 gr.  
Särström pl. VII, série III, A, n°52.



**7.** D/ Tête d'Arès aurée à droite; à l'arrière pointe de flèche vers le bas. En face APEOΣ  
R/ Aigle sur foudre avec ailes déployées. Légende MAMEPTINΩN  
16,95 gr.  
Särström pl. VIII, série III, A, n°56.



**8.** D/ Tête d'Arès aurée à droite; à l'arrière pointe de flèche vers le haut. En face APEOΣ  
R/ Aigle sur foudre avec ailes déployées. Légende MAMEPTINΩN  
14,80 gr.  
Särström pl. V, série II, Ad, n°37.

Fig. 3



**9.** D/ Tête d'Arès laureée à droite; à l'arrière pointe de lance vers le haut. En face AΠEΘΣ  
R/ Aigle sur foudre avec ailes déployées. Légende MAMEPTINΩN  
17,30 gr.  
Särström pl. V, série II, Ad, n°38.



**10.** D/ Tête d'Arès laureée à droite; à l'arrière flèche vers le haut. En face AΠEΘΣ  
R/ Aigle sur foudre avec ailes déployées. Légende MAMEPTINΩN  
21,26 gr.  
Särström pl. V, série II, Ac, n°36.



**11.** D/ Tête d'Arès laureée à droite. En face AΠEΘΣ  
R/ Taureau chargeant à droite; au-dessus pointe de flèche. Légende en exergue MAMEPTINΩN  
5,6 gr.  
Särström pl. VII, série III, B, n°63.



**12.** D/ Tête d'Arès laureée à droite; à l'arrière hache de guerre. En face AΠEΘΣ  
R/ Aigle sur foudre avec ailes déployées. Légende MAMEPTINΩN  
10,1 gr.  
Särström pl. XIX, série IX, A, n°147.



**13.** Emission d'Hicétas  
D/ Jeune tête masculine laureée à droite. Légende AIOΣ EΛΔANIOY  
R/ Aigle sur foudre avec ailes déployées. Légende EYPAKOΣIΩN  
De Caro Balbo, pl. VI, 5.



**14.** D/ Tête laureée de Zeus à droite, en face AIOΣ  
R/ Taureau chargeant à gauche, en exergue. MAMEPTINΩN  
8,40 gr.  
Särström pl. VI, série II, B, n°43.



**15.** D/ Tête laureée de Zeus à droite, en face AIOΣ  
R/ Taureau chargeant à gauche, en exergue. MAMEPTINΩN  
8,60 gr.  
Särström pl. VI, série II, B, n°45.



**16.** D/ Tête barbue d'Adranos surmontée d'un casque corinthien à gauche; en face AΔPANOY  
R/ Chien à l'arrêt vers la droite; en exergue. MAMEPTINΩN  
5,43 gr.  
Särström pl. VIII, série VIII, Aa, n°140.

Fig. 4

Fig. 5

SERIES	GROUPE	DROIT	REVERS	Planches et numéros de S rstr
S rries ant rieures 241				
<b>I</b>	<b>A</b>	Ar s Casque	Taureau	Pl. I, n; 1-8
	<b>B</b>	Ar s Pointe de fl che	Aigle	Pl. II, n; 9-16
<b>II</b>	<b>A</b>	Ar s Casque Fer de hache ( ?) Fl che Pointe de lance Lance	Aigle	Pl. III-IV, n; 17-32 Pl. V, n; 33-35 Pl. V, n; 36 Pl. V, n; 37-41 Pl. V, ; 42
<b>III</b>	<b>A</b>	Ar s Pointe de fl che	Aigle	Pl. VII-VIII, n; 50-61
	<b>B</b>	Ar s	Taureau Pointe de fl che	Pl. VII, n; 62-63
<b>V</b>	<b>B</b>	Ar s Casque	Taureau Parfois pointe de fl che ( ?)	Pl. XIII, n; 102-104
<b>VI</b>	<b>A</b>	Ar s Casque	Nik	Pl. XV, n; 117-123
<b>IX</b>	<b>A</b>	Ar s Hache de guerre	Aigle	Pl. XIX, 147
	<b>B</b>	Ar s Ep e dans son fourreau	Taureau	Pl. XIX, n; 152-153
S rries post rieures 241				
<b>VII</b>	<b>A</b>	H rakl s Parfois avec arc	Aigle	Pl. XVII, n; 131, 136
<b>XI</b>	<b>A</b>	Ar s Casque  Ep e	Cavalier tenant par les r nes un cheval vers la gauche	Pl. XXIV-XXV, n; 187-199 Pl. XXV-XXVI, n; 200-208
<b>XV</b>	<b>B</b>	Apollon Pointe de fl che	Guerrier	Pl. XXXV, n; 279-280
<b>XVI</b>	<b>A</b>	Zeus Pointe de lance	Guerrier	Pl XL-XLI, n; 338-343
<b>XXI</b>	<b>A</b>	Ar s Pointe de fl che  Ep e dans son fourreau	Divinit f minine	Pl XLIX, n; 400-401 Pl. XLIX, n; 402-404

Fig. 6: Tableau récapitulatif de la fréquence des armes sur les monnayages des Mamertins (d'après les séries définies par M. Särström)

valeurs comme thème de contre-propagande à l'égard de la cité qui les avait chassés. Sur le plan culturel, cette attitude pourrait être perçue comme le témoignage d'une forme de contre-acculturation aussi bien dans la polémique engagée contre les autorités syracusaines que dans le retournement de valeurs et l'utilisation des mêmes moyens d'expression.

Les Mamertins utilisèrent pour les revers le type de l'aigle sur le foudre qui était aussi largement présent dans les répertoires syracusains<sup>53</sup>. Mais le débat s'est surtout porté sur la présence du taureau donnant des coups de corne ou bondissant<sup>54</sup>. De la même façon que pour Arès, le taureau est parfois accompagné d'armes (pointe de flèche par exemple). Cette représentation du taureau a bien évidemment été associée à la tradition du *ver sacrum* et par conséquent au récit d'Alfius (De Caro Balbi, 1972: 11). Mais ce type monétaire est aussi courant sur des monnaies de bronze d'Agathocle et il est très probable que le prototype des revers mamertins corresponde à ces mêmes revers de l'époque agathocléenne<sup>55</sup>. Il faut donc à notre sens se montrer extrêmement prudent pour expliquer quels furent les choix et les sources d'inspiration de tels ou tels monnayages. Les monnayages que les Mamertins avaient eu coutume d'utiliser durant leur vie de mercenaires étaient syracusains et on peut supposer que ce sont ces mêmes monnayages qui ont servi à élaborer leur premier répertoire iconographique. En outre, il est probable que les graveurs chargés de ces premières émissions étaient grecs et par conséquent habitués à travailler avec des types siciliens connus. Enfin il ne faut pas non plus perdre de vue l'idée que ces monnayages présentaient souvent un caractère polyvalent et pluriel, ce qui complique toute étude iconologique<sup>56</sup>.

Il faut enfin évoquer une série qui continue à

poser des problèmes d'interprétation: la série avec Adranos sur le droit et le chien sur le revers. La légende ΑΔΡΑΝΟΥ qui accompagne la tête barbue surmontée d'un casque corinthien est clairement liée au dieu sicile (Prestianni Gialombardo, 2003: 1073)<sup>57</sup>. Sur le revers figurent la légende ΜΑΜΕΡΤΙΝΩΝ et le chien qui est lui même associé au sanctuaire<sup>58</sup>. Mais ce monnayage atteste-t-il de la diffusion du culte d'Adranos parmi les Mamertins ? Dans ce cas il s'agirait de comprendre quel lien pouvait exister entre ce dieu et des mercenaires étrangers. Ou bien faut-il y voir la mainmise des Mamertins sur la cité d'Adranon et son sanctuaire, ce qui ne paraît pas vérifiable au vu des documents disponibles ? En l'état du dossier la question reste là encore ouverte.

En définitive, la référence presque constante à des valeurs guerrières (divinités choisies, symboles) apparaît primordiale dans le choix des types monétaires et elle était sans doute fédératrice pour des hommes qui avaient jusque là fait de la guerre leur métier. Le poids de ces valeurs se renforça certainement au début de l'histoire de l'Etat mamertin, car elles permettaient d'asseoir d'un point de vue idéologique leur puissance – voire leur légitimité – en Sicile. Notons au passage que la présence d'armes perdurera sur le monnayage mamertin bien au-delà de ces séries<sup>59</sup>. Les Mamertins pouvaient ainsi faire reconnaître à leurs ennemis carthaginois et grecs une spécificité guerrière qui se nourrissait de leur identité culturelle propre mais surtout de leur expérience du mercenariat et de leur profonde sensibilité à l'égard du monde grec. Si une identité mamertine a existé, elle s'est donc construite sur un mélange beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît de cultures différentes et dont nous ne percevons dans cette analyse qu'un aspect limité.

Longtemps considérée comme le dernier ava-

<sup>53</sup> Särström, 1940 : 43 ; De Caro Balbi, 1972 : 12.

<sup>54</sup> Figure 2 monnaie n°1 ; figure 4 monnaie n°11 ; figure 5 monnaies n°14 et 15.

<sup>55</sup> Ross Holloway, 1979: 89-91, pl. 7, 3-4-5. Il s'agit notamment de la série à tête de Perséphone sur le droit et au taureau chargeant sur le revers (pl. 7,3 et 4) ainsi que de la série précédemment évoquée représentant au droit Héraclès.

<sup>56</sup> Alexandropoulos (2000, 87) qui, à propos du taureau cornupète présent sur les monnayages de la révolte libyenne souligne avec raison : « si l'on postule la polyvalence des motifs iconographiques, il faut bien admettre que le taureau chargeant, s'il figure sur des monnaies de Grande Grèce, est également un thème fon-

damental des monnayages d'Ebusus, lieu d'origine de nombreux mercenaires. [...] On le voit, pour les effigies divines comme pour les autres motifs, autant il est facile de proposer des schémas de filiation, qui restent hypothétiques, au sein d'une « Koinè » de l'iconographie monétaire, autant l'interprétation spécifique des thèmes iconographiques reste sujette à caution en l'absence de confrontation possible avec des sources internes d'un autre type. »

<sup>57</sup> Figure 5 monnaie n°16.

<sup>58</sup> Sur le sanctuaire et les chiens sacrés, Elien, NA, 11,20. Voir Cusumano, 1992 : 151-189.

<sup>59</sup> Figure 6.



tar du «pouvoir mercenaire» en Sicile, l'aventure des Mamertins fait à notre avis davantage figure d'aventure réussie, d'entreprise pleinement accomplie, en ce sens qu'elle a permis à des «hommes sans foi, ni loi, volontiers qualifiés de criminels, de barbares, de bandits et de pirates» pour reprendre les propos d'Yvon Garlan<sup>60</sup> de s'intégrer dans une communauté civique et d'y jouir du statut envié de *politès*, fin à laquelle des générations de mercenaires avaient aspiré depuis le IV<sup>ème</sup> siècle en Sicile

## BIBLIOGRAPHIE

- AIGNER FORESTI, L. (1995): «La tradizione antica sul 'ver sacrum'». *Contributi dell'Istituto di Storia Antica* 21, 141-147.
- ALEXANDROPOULOS, J. (2000): *Les monnaies de l'Afrique antique (400 av.J.-C.- 40 ap.J.-C.)*. Toulouse.
- ASHERI, D. (1977): «Tyrannie et mariage forcé. Essais d'histoire sociale grecque». *Annales ESC* 32, 21-48.
- ASHERI, D. (1980): «Rimpatrio di esuli e ridistribuzione di terre nelle città siceliote, ca 466-446 a.C.». M. J. Fontana, M. T. Piraino et F. P. Rizzo (eds), *Philius Charin. Miscellanea di studi classici in onore di E. Manni*, I, 143-158. Palerme.
- ASHERI, D. (1996): «Colonizzazione e decolonizzazione». S. Settis (ed.), *I Greci. Storia, cultura, arte, società, I-1 Noi e i Greci*, 73-115. Turin.
- BACCI, G.M. (1999-2002): «Alcuni elementi di topografia antica». G.M. Bacci et G. Tigano (eds), *Da Zancle a Messina: un percorso archeologico attraverso gli scavi I*, 51-57. Messine.
- BLECKMANN, B. (1999): «Rom und die Kampaner von Rhegion». *Chiron* 29, 123-146.
- CAMPANILE, E. (1993): «Note sulle compagnie di ventura osche». *Athenaeum* 81, 601-611.
- CAMPANILE, E. (1995): «L'iscrizione Vetter 196 e una ipotesi sulla genesi del meddicato duplice a Messina». *Athenaeum* 83, 463-467.
- CASTRIZIO, D. (2000): *La monetazione mercenariale in Sicilia. Strategie economiche e territoriali fra Dione e Timoleonte*. Catanzaro.
- CROUZET, S. (2002): «Sources et reconstructions de l'épisode de Rhégion. Denys d'Halicarnasse, Antiquités Romaines, 20.B et 20.Q.». S. Pittia (ed), *Fragments d'historiens grecs. Autour de Denys d'Halicarnasse*, 329-392. Rome.
- CUSUMANO, N. (1992): «I Culti di Adrano e di Efesto. Religione, politica e acculturazione in Sicilia tra V e IV secolo». *Kokalos* 38, 151-189.
- DE CARO BALBI, S. (1972): «Note intorno alla monetazione dei Mamertini». *RIN* 74, 9-50.
- DE SENSI SESTITO, G. (1977): *Gerone II un monarca ellenistico in Sicilia*. Palerme.
- DE SENSI SESTITO, G. (1980): «La Sicilia dal 289 al 210 a.C.». *La Sicilia Antica*, II-1, 345-370. Naples.
- DUBOIS, L. (1989): *Inscriptions grecques dialectales de Sicile. Contribution à l'étude du vocabulaire grec colonial*. Rome.
- GARLAN, Y. (1989): *Guerre et économie en Grèce ancienne*. Paris.
- GAROZZO, B. (2001): «Onomastica». C. Ampolo (ed.), *Da un'antica città di Sicilia. I decreti di Entella e Nakone*. Catalogo della Mostra, 75-80. Pise.
- LA BUA, V. (1966): *Filino-Polibio, Sileno-Diodoro*. Palerme.
- MAFODDA, G. (1978): «Il problema cronologico dall'arrivo dei Mamertini a Messina in Diodoro». *ASMess.* 29, 347-351.
- MAFODDA, G. (1979): «Aspetti e problemi di storia siceliota della morte di Agatocle all'insediamento mamertino in Messina». *Kokalos* 20, 197-204.
- MARCHETTI, P. (1978): *Histoire économique et monétaire de la deuxième guerre punique*. Bruxelles.
- MOGGI, M. (2003): «I Campani: da mercenari a cittadini». *Quarte Giornate Internazionali di Studi sull'Area Elima (Erice, 1-4 dicembre 2000)*. Tome 2, 973-986.
- NENCI, G. (1982): «Considerazioni sui decreti da Entella». *ASNP* 12-3, 1069-1083.
- ORIOLES, V. (1994): «I Mamertini a Messina: una vicenda di acculturazione ellenica». P. Filigheddu (ed.), *Circolazioni culturali nel Mediterraneo antico (Sassari, 24-27 aprile 1991). I Convegno Internazionale di Linguistica dell'area mediterranea*, 207-212. Cagliari.
- PEDECH, P. (1952): «Sur les sources de Polybe: Polybe et Philinos». *REA* 54, 246-256.
- PINZONE, A. (19992): «Per la storia di Messina Mamertina». *Provincia Sicilia. Ricerche di storia della Sicilia romana da Gaio Flaminio a Gregorio Magno*, 121-172. Catane [ASM 3s., 32, 1981, 5-54].
- POCETTI, P. (1988): «Lingua e cultura dei Brettii». *Per un'identità culturale dei Brettii*, 11-158. Naples.
- PORCIANI, L. (2001): «I Decreti. Testo e traduzione». C.

<sup>60</sup> Garlan, 1989 : 171.

- Ampolo (ed.), *Da un'antica città di Sicilia. I decreti di Entella e Nakone. Catalogo della Mostra*, 11-31. Pise.
- PRESTIANNI GIALLOMBARDO, A. M. (2003): «Divinità e culti in Halaesa Archonidea. Tra identità etnica ed interazione culturale». *Quarte Giornate Internazionali di Studi sull'Area Elima (Erice, 1-4 dicembre 2000)*. Tome 3, 1059-1103. Pise.
- ROCHETE, B. (1997): «Sur le bilinguisme dans les armées d'Hannibal». *LEC* 65, 153-159.
- ROSS HOLLOWAY, R. (1962): «Eagle and fulmen of the coins of Syracuse». *Revue Belge de Numismatique et de Sillographie* 108, 5-28.
- ROSS HOLLOWAY, R. (1979): «The Bronze Coinage of Agathocles». O. Morkholm and N. M. Waggoner (eds), *Greek numismatics and archaeology. Essays in honor of Margaret Thompson*, 87-95. Wetteren.
- ROUSSEL, D. (1970): *Les Siciliens entre les Romains et les Carthaginois à l'époque de la première guerre punique. Essai sur l'histoire de la Sicile de 276 à 241*. Paris.
- SÄRSTRÖM, M. (1940): *A study in the coinage of the Mamertins*. Lund.
- SIRONEN, T. (1995): «Position of minority languages in Sicily: oscan and elymian». *Acta Hyperborea* 6, 185-194.
- SPATAFORA, F. (2001): «Un contributo per l'identificazione di una delle "città di Sicilia" dei decreti di Entella». C. Ampolo (ed.), *Da un'antica città di Sicilia. I decreti di Entella e Nakone. Catalogo della Mostra*, 111-114. Pise.
- TAGLIAMONTE, G. (1994): *I figli di Marte. Mobilità, Mercenari e Mercenariato italici in Magna Grecia e Sicilia*. Rome.
- TAGLIAMONTE, G. (1999): «Rapporti tra società di immigrazione e mercenari italici nella Sicilia greca del IV secolo a.C». *Confini e frontiera nella Grecità d'Occidente. Atti del XXXVII convegno di Studi sulla Magna Grecia (Taranto 3-6 ottobre 1997)*, 547-572. Tarente.
- VALLONE, A. (1955): «I Mamertini in Sicilia». *Kokalos* 1, 22-61.
- VETTER, E. (1953): *Handbuch der italischen Dialekte*. Heidelberg.